L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 18 MARS 1890.

## PETITES ANNONCES.

LE DOCTEUR ROBERT U. BORDE a établi son bureau de consultation au No 219 de la rue du Canal près Remparts.
15 mars—7 f.

**ON DEMANDE.**

UNE cuisinière, munie de bonnes recommandations. S'adresser, immédiatement, 119 Esplanade, coin Bourgogne. 16 mars—2f

200 hommes, aujourd'hui dimanche, pour chemin de fer et pour lundi quatre qui aime ce pour familles. S'adresser Dolh ad- 49 Exchange Alley. 16 mars—1f

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Mme Veuve Nicholas Haudry vs. Mme Pierce.**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 17,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 27 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13 mars—13 19 24

**Murray & Berger vs J. B. Glaudi.**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 17,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 mars—6 12 18

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de E. B. Musgrove.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,235—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma H. Musgrove, tutrice, et comme telle administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
18 mars—18 22 27

**Successions de George Weintz senior, et Annie Huber, sa femme décédée.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 592—Division A—Attendu que John Weintz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus George Weintz senior et Annie Huber sa femme décédés, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mars—18 22 27

**Succession de James Burns.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28 921—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary E. Deegan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
18 mars—18 22 27

**Successions de Pierre Roy et de Victoire Cadeau, sa femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,628—Division C—Attendu que Emile Roy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Pierre Roy et Victoire Cadeau, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
15 mars—15 20 24

**Edward Keran vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,972.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
13 mars—13 18 22

**Succession de Charles DeRuyter.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,390—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John DeRuyter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
13 mars—13 18 22

**Succession de Josephine Julie Roy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,610.—Division B.—Attendu que Eliza Deleau, femme de Joseph Hardee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
13 mars—13 18 22

**Succession de S. Alexander.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,622—Division —Attendu que Mme Herrmann Kettwitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Alexander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
14 mars—14 19 23

**Succession d'Isaac Blum.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,590—Division C—Attendu que Félix Blum a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Blum, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
11 mars—11 15 20

**Succession de Frank Villegas.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,579—Division D—Attendu que Mme Joséphine Villegas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
12 mars—12 16 21

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Emile Baumann vs ses créanciers—No 26,183 Division B—Ordre de cour. Qu'une cession des biens du pétitionnaire, Emile Baumann soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. C. Hey, notaire, en son étude No [illegible] rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures, A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que L. C. Prest, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé: FRED D. KING,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 31—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 3me jour de février 1890, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus, intitulée, dans les chiffres suivants, savoir:

Joséphine Barrère, femme de Charles Bissonteau, vs son mari.

Sur motion de Martin Voorhies, avocat de la demanderesse, et en fournissant à la cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur le 28 janvier 1890, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Joséphine Barrère, femme de Charles Bissonteau, et contre Charles Bissonteau, son mari, décrétant une séparation de biens entre eux et une dissolution de la communauté de gains et d'acquêts entre eux aux dépens du défendeur.

Jugement rendu le 3 février 1890.
Jugement signé le 7 février 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce huitième jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

TH. BUISSON,
Député Greffier.
18 fév—[illegible]



# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

**Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

# GROS LOT:

# $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

**LISTE DES LOTS:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000, | soit | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000, | | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000, | | 25,000 |
| 25 Lots de | 1,000, | | 25,000 |
| 100 Lots de | 500 | | 50,000 |
| 200 Lots de | 300, | | 60,000 |
| 500 Lots de | 200, | | 100,000 |

**PRIX D'APPROXIMATION:**

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $500, soit | $50,000 |
| 100 Lots de | $300, | 30,000 |
| 100 Lots de | $200, | 20,000 |

**PRIX TERMINAUX.**

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de $100, | soit | $99,900 |
| 999 Lots de $100, | | 99,900 |

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

**IMPORTANT.**

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou sans valeur.



## ASSURANCES

### MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

**Vingtième état de situation annuel.**

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $278,621 04 | |
| Primes de rivières | 51,182 26 | |
| Primes maritimes | 11,142 91 | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1888. | 85,501 30 | |
| | | $426,447 51 |
| A déduire— | | |
| Primes remboursées. | $25,197 98 | |
| Réassurances | 45,269 67 | |
| Primes non acquises, 31 décembre, 1889. | 114,844 53 | |
| | | 185,912 18 |
| Primes nettes acquises | | $240,535 33 |
| A ajouter intérêt | | 32,529 10 |
| Total des recettes | | $273,064 43 |
| Moins— | | |
| Pertes par le feu, payées | $89,794 41 | |
| Pertes de rivières payées | 16,150 79 | |
| Pertes maritimes payées | 699 99 | |
| Pertes non payées | 17,841 99 | |
| Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats | 44,93[illegible] 28 | |
| Commissions | 35,541 02 | |
| | | 204,959 48 |
| Profits nets | | $68, 04 95 |

**ACTIF.**

| | |
|---|---|
| Bons de la ville de la Nlle-Orléans. | $62,420 00 |
| Consolidés de l'Etat de la Louisiane | 193,640 00 |
| Actions de banques et autres | 369,280 00 |
| Billets à recevoir | 3,383 30 |
| Argent comptant | 29,208 77 |
| Propriétés foncières | 25,839 10 |
| Primes en voie de collection | 54,774 17 |
| | $738,545 34 |

**PASSIF.**

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $375,000 00 |
| Réservé pour primes non acquises. | 114,844 53 |
| Réservé pour pertes non payées. | 17,841 99 |
| Réservé pour taxes et licences non payées | 2,724 55 |
| Réservé pour réassurances de rivières | 5,310 84 |
| Dividendes | 18,750 00 |
| Surplus | 203 073 93 |
| | $738,545 34 |

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21me jour de janvier 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

**DIRECTEURS.**

| | |
|---|---|
| Robt. Maxwell | Jas. McConnell, |
| Geo. W. Sentell, | C. M. Soria, |
| I. L. Lyons, | Walter C. Flower, |
| W. B. Thompson, | Jos. Vignes, |
| Frederick Wing, | A. Xiques, |
| T. L. Macon, | J. M. Walsh, |
| M. Landry, | T. S. Waterman, |
| Chas. Holloway, | P. Weeden, |
| F. J. Odendahl, | A. M. Silbernagel, |
| W. G. Wheeler, | G. A. Baldwin, |
| J. M. Frankenbush, | C. Hernandez, |
| Simon E. Marx, | A. M. Lafavallade, |
| P. J. Cockburn, | A. H. May Jr., |
| H. T. Cottam, | W. A. Roy, |
| J. A. Braselman, | Lloyd R. Coleman |

1er mars—1m



# PIANOS
—DE—
# PLEYEL
—CHEZ—
# Louis Grunewald Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs

## Pianos Américains.

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en **Versements mensuels très faciles.**

## MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,
NOUVELLE-ORLEANS.
1er [illegible]—1an



## CONSULAT DE FRANCE
—A—
### LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1890

**Liste de publication:**

| | |
|---|---|
| Néaufort, Auguste | Daffos Jean |
| Be nadou, Henri | Gaillet François |
| Boulain, Mme V A | Guillet, Fulgence |
| Buissière, Romain Vve de, née A èle Faure | Lajeunesse Justine |
| Maugourna | Lougo, Jean Bilsse Bourdalé |
| Caubert, François | Magnou Gaspard, Jean |
| Célery, Pierre | Mercier François Dominique |
| Chachignon, Foi Paul | Mounier, Théophile |
| Félix demeurant à Atlanta, Ga | Rivoire Ferdinand Cyrille dentiste à Albemarle, Lne. |
| Chamelle, Auguste Madame | Sabatier Henty |
| Cayot, Jacques et Joseph | Tabarez, Jean Geoffrol |
| Coppens de Kortlandt, Baron L | Thomassin, Auguste |

**LETTRES.**

| | |
|---|---|
| Bouches, Emile | Cahen, Mathilde |
| Beaudouinet et Baron | Cavalier, Fanny |
| | Langlois Alexandre |

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mars 1890.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.



SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

H. GARDES, PRES'T. W. W. GIRAULT, CASSIER.

# AMERICAN NATIONAL BANK
37 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

16 juil—1an—dim, mardi vend



## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété dans le deuxième District.**

**Paul Albert Bucas vs Alexandre Louis Barthélemy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril, 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété nue (ici hypothéquée) de:

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci devant Trois ème) et Rendon (ci-devant Deuxième) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant au pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds huit pouces à l'arrière sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur;

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1 8 15 19avril

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.**

**Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), François, Union et Dauphine (ou Grands Hommes) désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant O. Villeré notaire en date du 20 mars 1882; lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade rue Royale sur cent vingt huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de groceries, vins, liqueurs, installations, meubles de salon, cheval et wagon, etc.**

**Frank Fleckinger vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,504—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 mars 1890 à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au coin Sud Est des rues Washington et Baronne.

Le contenu de la maison ci-dessus comprenant un lot assorti d'épiceries de fantaisie et de famille, vins, liqueurs, installations, etc.

Aussi un mobilier de salon et un cheval avec wagon.

Selon l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mars—8 11 15 19

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente du shérif de 120 barils de sucre et 50 sacs de café.**

May & Vaught vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,933—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 28 mars 1890, à l heure ci-dessous donnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Au Lafayette Wareh use, coin des rues Magasin et Lafayette, à 10 heures A. M.

50 barils sucre granulé marque, "Henderson Refinery."

2° Au Rio Warehouse, coin des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, à 10:30 heures A. M.

50 barils de sucre marqués "Shady Side."

3° Au magasin No 16 rue Fulton à 11 heures A. M.,

10 barils de sucre marqués "Shady Side."

10 barils de sucre marqués "Ramsay Maryland."

4° Au Importers' Warehouse rue North Peters entre St-Louis et Conti, à 11:30 heures A. M.

50 sacs de café.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 21 25 28

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.**

**J. R. Mitchell vs Mme M. E. Gaines.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de la terre désignée par les Nos six et sept, et mesurant trente-huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété améliorée rue Troisième, entre Claiborne et Willow, anciennement Martin, la rue en arrière étant la rue Quatrième.**

**Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Painter.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,760—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le No municipal 403, anciennement le carré 43, borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow (ci-devant Martin); le dit terrain est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes parallèles borné du côté de la rue Claiborne, par le terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par la Commercial Homestead Association, et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6 actuellement ou anciennement possédé par Elias H. Chisolin; le tout selon un plan dressé par A. de Young, en date du 11 février 1874 et déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mme Christian E. Painter, par achat, de la défenderesse, par acte passé pardevant Marcel A. Ducros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—3 10 17 24 31—5 avril

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété améliorée connue comme le No 282 rue Claiborne.**

**José P. Martinez vs Henry E. Ker et al.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 22,121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terrain No A dans le carré d'ilet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Chemin du Bayou et Robertson, dans le deuxième district municipal de cette ville et mesurant soixante-douze pieds huit pouces de façade rue Claiborne, dix-huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté du Chemin du Bayou; trente-deux pieds quatre pouces de profondeur du côté de la rue Esplanade; et soixante quatorze pieds dix pouces de largeur sur la ligne inférieure.

Ensemble avec une maison en bois à un étage ayant deux chambres, cuisine, citerne, etc et et portant le No municipal 282 de la rue Claiborne.

Laquelle propriété fut acquise par la veuve Robert J. Ker, le 11 juin 1874 à une vente d'encan faite par P. Guinault, encanteur, dans l'affaire de la succession de Robert J. Ker, No 20,015 sur le dossier de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, pour $550, comptant—titre non enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans,
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

### Avis au Public.

Avis est ici donné que HORNOR & BENEDICT, en liquidation, demanderont, à la prochaine session de la Législature, permission de poursuivre l'Etat pour services professionnels rendus.

14 mars—14 21 28—4 12 avril

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR B. ONORATO.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriétés désirables, et de valeur**

**Dans le Deuxième District,**

**Rue Marais, entre les rues Bienville et Douane;**

**Coin de l'avenue Hagan et de la rue Bienville;**

**Coin des rues Bienville et Roman;**

**Coin des rues Miro et Ste-Anne;**

**Six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Co. de la Nlle-Orléans.**

**A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.**

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaide Rahder, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahder, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 6 mars 1890 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages, servitudes y appartenant ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 159, qui est borné par les rues Marais, Bienville, Villeré et Douane; le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 60 pieds de profondeur.

2° Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Douane et Bienville et désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 d'après un plan par Touzé et DeLisle, du 8 mars 1858. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, et mesure 30 pieds de face et 5 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 2 et 22 de l'ilet No 52, borné par les rues Bienville, Roman, Conti et Derigny; lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, droits de passage, etc. située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, mesurant d'après un croquis fait par A. D'Hemécourt, daté le 1er décembre 1855, 87 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Anne, même façade rue d'Orléans 160 pieds 2 pouces et 4 lignes rue Miro et 160 pieds 9 pouces et 6 lignes du côté de la rue Tonti; la dite portion de terre composant des lots 1, 2 et 3 d'après un plan de C. Giroux, voyer, en date du 14 novembre 1856 et des lots 8, 16 et 17 d'après un plan de Communy, daté le 5 septembre 1844

**Et à 12:30 P. M.,**

au même endroit et pour le compte de la même succession et en vertu du même ordre il sera vendu (6) six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company of Nouvelle-Orléans, représentées par le certificat No 799, portant date du 2 décembre 1882.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison du titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'enchères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs, à être les actions comptant avant le transfert.

9 mars—9 15 22 29—5 12 avril

### PAR HOEY & O'CONNOR.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété Cottage à l'encan**

**Succession de Lewis W. Thompson.**

No 29 253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—JEUDI 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor, et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 1[illegible] pieds de profondeur et de façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde corridor au centre, et portant le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 10



### The Southern Insurance Company of New Orleans.
**(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)**

**Septième Etat Annuel**

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

**PRIMES REÇUES.**

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | | $475,699 35 |
| Sur les risques de rivière | | 22,586 57 |
| Sur les risques de mer | | 12,249 19 |
| | | $450,535 11 |
| A ajouter: | | |
| Primes non acquises de 1888 | | 102,433 94 |
| Total des primes | | $562,960 05 |
| A ajouter: | | |
| Intérêt et profits et pertes | | $ 28,906 49 |
| Revenu total | | $591,875 54 |
| A déduire: Pertes payées—sur risques d'incendies | $190,110 41 | |
| Sur risques de rivières | 16 8[illegible]3 63 | |
| Sur risques maritimes | 10,599 91 | |
| Total pertes payées | | $217,593 95 |
| Primes remboursées, et cancellations | | 47,796 30 |
| Commissions | | 95,505 08 |
| Réassurances | | 25,898 44 |
| Taxes et licences | | 7,323 59 |
| Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc | | 37,965 66 |
| Total des déboursés | | $402,083 02 |
| Surplus | | $189,792 52 |
| Réservé pour risques non expirés | | $114,588 32 |
| Réservé pour pertes ajustées et non ajustées | | 33,500 00 |
| Profits net | | 41,704 20 |
| | | $189,792 52 |

**ACTIF**

(A la valeur au marché.)

| | |
|---|---|
| Comptant en main, à savoir: En banques $98 832 81; Au bureau 3,923 65 | 102,550 46 |
| $119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman | 130,900 00 |
| $100,349 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés | 149,669 90 |
| $25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent | 31,500 00 |
| $30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent | 28,200 00 |
| Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales) | 8,506 68 |
| Une action du capital du N. O. Board of Trade | 75 00 |
| Une action du capital du La. Sugar Exchange | 175 00 |
| 25 actions de la N. O. Warehouse Co | 525 00 |
| Une action French Opera House Co | 250 00 |
| Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co | 50 00 |
| Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters | 150 00 |
| Primes en cours de perception | 49,818 58 |
| Meubles, accessoires, coffre-fort, etc. | 2,000 00 |
| | $504,376 52 |

**PASSIF.**

| | |
|---|---|
| Capital-actions | $300,000 00 |
| Fonds de réserve | 25,000 00 |
| Dividendes non payés | 1,584 00 |
| Réservé pour risques non expirés | 114,588 32 |
| Réservé pour pertes ajustées et non ajustées | 33,500 00 |
| Balance (non compris le dividende de juillet 1889) | 29,704 20 |
| | $504 376 52 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé):
J. H. MENGE.
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER
F. G. ERNST,

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m



### PAR JAS P. GUINAULT

**Magnifiques laitières.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 25 mars 1890, il sera vendu à 11 heures du matin, au Cabal Harvey, à la savanne de Clément Fos, en face du Louisiana avenue et près du débarcadère du ferry.

50 belles vaches laitières, 40 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de veler.

Aussi, une pouliche de race et un cheval de tir.

Ces animaux sont de première race et proviennent de l'habitation Mehnert, et sont transférés de l'endroit ci dessus et seront vendus à cause des dangers de crevasse.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

16 mars—16 22 23 24 25

**Buvette, meubles de maison, bâtisse en bois et le bail de la propriété.**

**Succession de Adolph Fritsche.**

Cour Civile.—Division C. No 29,345.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 20 mars 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, à Carrollton, à l'encoignure des rues Madison et Seconde, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890.

Le contenu de la buvette y compris étagères, comptoirs, etc.

Aussi—L'ameublement de la maison et la bâtisse en bois servant anciennement comme résidence, buvette, cuisine, et magasin d'entrepôt, située sur un lot de terre appartenant à Mme K. M. J. Heslop, faisant face à la rue Madison, entre les rues Seconde et Levée, dans le 7me district de cette ville. Aussi que le bail du lot de terre sur lequel se trouvent les bâtisses ayant — mois à courir à raison de $— par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 mars—9 14 20

### PAR STEPHEN J. DERBES.

**Succession de F. W. Bremer.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—No 28,677.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau No 45 rue Royale JEUDI 20 mars 1890, à 11 heures A. M., à sa salle d'encan No 45 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 février 1890, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée.

Un lot de comptes ouverts d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

9 mars—9 11 18

### PAR W. A. KERNAGHAN.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

# GRANDE VENTE
—DE—
## Propriétés de batture
## Deux magnifiques ilets de terre
FAISANT FACE AU FLEUVE
—ET—
A L'AVENUE NAPOLÉON,
Allant du Fleuve
—A—
la rue Tchoupitoulas.
PAVÉS EN BLOCS DE PIERRE CARRÉS
Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS, Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,
AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.
Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.
## Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.
## VENTE EN PARTAGE
—POUR—
# REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

**Marie T. Pochelu contre James Fahey, tuteur,**

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 27 juin 1889, et signé le 3 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890, par l'Hon. A. Voorhies, de la Cour ci-dessus, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain ilet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit ilet de terre est désigné comme ilet V, en dehors de Water street, et s'étend de Water street entre Napoléon Avenue et Berlin street jusqu'au fleuve Mississipi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 2 lignes de face au fleuve Missisipi; et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 620 pieds de Water street au fleuve Mississipi, ou 30 pieds 3 pouces de face sur environ 600 pieds de profondeur, conformément à un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 5 mars 1890. La dite propriété a droit à tous les accroissements par alluvion.

2° Un certain ilet de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, subdivisé en vingt quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots 1 à 12 mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes; le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Water et Berlin; les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme l'encoignure Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon, ou 300 pieds de face sur 249 pieds et 282 pieds, conformément au plan de E. Pilié voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double et simple et magasin; tout l'ilet est entouré.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve Mississipi, désignée par le No Deux de l'ilet numéro quatre-vingt-dix sept, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de partition entre R. Pochelu, Albin Rochereau et Mme William T. Hepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur toute la profondeur, à partir de la dite rue au fleuve Mississipi, sur laquelle elle fait face, et, conformément au dit plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890, elle est désignée comme lot No 2 mesurant 113 pieds 4 pouces 4 lignes de faces à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur au fleuve Mississipi d'environ 456 pieds sur la ligne inférieure et d'environ 472 pieds sur la ligne supérieure, ensemble avec tous les droits d'accumulation future et batture en face du dit fleuve. La propriété est accumulée tous les ans par un large dépôt en face et entre les quelques morceaux sur le fleuve, et possède les avantages avec ces grandes privilèges de batture.

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue du Canal à Napoléon avenue, traversée par deux chemins de fer urbains, et tous deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fournissent tous les moyens de transport nécessaires pour marchandises, etc.

Le fait seul que l'eau ne conte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt sur l'argent placé dans la propriété.

Celle-ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour de grands entrepôts, débarcadères de steamers, ascenseurs, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et les reste à 1 et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, aussi avec la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

### PAR A. BRIGNONI.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.**

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de R. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,392.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau 38 rue Royale—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, et mesurant trente pieds de façade rue St-Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du terrain primitif 347 du carré No 32 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de la ville, le 14 sept. 1809 et déposé en l'étude de F. de Armas. Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale, citerne, cabinet d'aisance, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent, déposé sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 19 22 29 avril 5 12 19

### PAR W. I. HODGSON

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.**

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Bassin et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 mars 1890 pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney, son épouse, tous deux décédés Dossiers Nos 16,683 et 28,277, consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu:

**Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Bassin et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

**Le terrain No 273** mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras, 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 60 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 62 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

**Le terrain No 275** mesure 20 pieds de façade rue nord Poydras, 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de l'autre côté, côté qui est notre sur terrain 277, avec usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain de derrière, ladite allée ayant 4 pieds, 2 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en: **sur chaque terrain, une maison à deux étages en briques** ayant au-dessous un vaste magasin et une cuisine et 3 ou 4 chambres habitables, citerne, etc. portant les numéros 273 et 275 de la rue Poydras et située presque en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour tant 8 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur assumant en outre les taxes de 1890 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Une villa confortable à Lewisbourg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.**

**Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.**

A l'encan. Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,373 pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan:

**Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le village de Lewisburg, paroisse St Tammany, en cet Etat, désignés par les numéros 11 et 12 sur un plan du dit village par Bourgeois, voyer, en date du 14 mars 1884, lesquels se touchent et mesurent chacun un demi à peu près sept arpents de façade sur l'avenue du lac, sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds, entre lignes parallèles et bornés en arrière par l'avenue Common et contigus à la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en **un cottage en bois élevé** ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, allées, etc. citerne et puits, et est pourvu d'un lit de l'autre côté de la route. On peut y aller facilement en bateau à vapeur, la maison étant en excellent état et a été louée à J. Fourier, jusqu'au 1er mai 1890, au prix de $150 par an.

Conditions—Comptant; en passant les titres, 10 pour cent payable comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—16, 23, 30—avril 6 13 19.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Dans le Sixième District,**

**L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.**

**Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.**

**Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.**

Dossier No 27,778—Pour effectuer un partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 21me jour de janvier 1890, Dossier No 27,778, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars tous deux décédés et de Marie Villars, épouse de F. A. Stinson vs Nellie Villars, pour un partage, en vertu aussi d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire, daté du 10 février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, sous interdit, à l'enchère publique, il sera vendu:

**DANS LE SIXIÈME DISTRICT.**

1° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A, et mesurant 120 pieds de façade rue Laurel sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode, ayant de grandes galeries sur la façade et les côtés. La maison a 12 ou 15 chambres en tout, le tout en bon état; citerne, auvent, etc.; un beau verger et jardin, arbres donnant de l'ombre, etc.

**DEUXIÈME DISTRICT.**

2° **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Ursulines, mesurant environ 23 pieds de façade rue des Ursulines sur une profondeur d'environ 80 pieds, entre lignes parallèles et s'étendant sur un point, plus ou moins d'après un plan que l'on verra sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en une **maison de résidence en bois** ayant une galerie sur le côté, 2 chambres, cabinet, citerne, etc. etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10/100 payable comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,**

**Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.**

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," en date du 10 février 1890 Dossier No 28,094, pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, décédé, il sera vendu à l'encan—

**Un certain morceau ou portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 2 6, borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytanée et Washington. Le dit terrain mesure 60 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 128 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les améliorations consistent d'une **élégante résidence en brique à quatre étages**, achevée élégamment et avec soin et décorée à l'intérieur, et subdivisée pour l'accommodation d'une grande famille, avec tous les conforts et avantages modernes, manteaux de cheminées en marbre, installations de gaz, etc, partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a **une remise et écurie en brique à deux étages**, avec tous les accessoires usuels et nécessaires, jolie façade, jardin sur le côté et en arrière arbres fruitiers et autres, citerne, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890, à M. Albert R. Shattuck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

**Termes et conditions**—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, du jour de vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 23

### VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.**

**Succession de Hermann H. Patemann.**

No 29,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

**Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann.**

No 29,037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke femme décédée de H. H. Patemann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H. Patemann, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des deux successions à savoir:

Premièrement—Sept certains lots ou portion de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet compris entre les rues St Louis, Prieur, Johnson et la Promenade Carondelet lesquels lots ou portion de terre sont désignés par les lettres A B C D E F et G sur un plan du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 15 avril 1878 et annexé à un inventaire déposé en l'étude de Jos D. Taylor, notaire, février 1890, et décrits comme suit:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A et formant l'encoignure des rues St Louis et Prieur et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis entre lignes égales et parallèles et une façade de 89 pieds sur la rue Prieur; le lot A a le droit d'usage d'une allée de 3 pieds en commun avec le lot adjacent B.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises avec trois chambres et cuisine de chaque côté, cuves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a le droit d'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec le lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, cuves, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal No 351 rue St Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant 45 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds de face à la rue St Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1 0 pieds 4 lignes sur le côté près de la rue Prieur et 118 pieds 4 pouces 6 lignes sur le côté du lot E.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds de face à la rue St Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté du lot D, et 116 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F, est un lot ou portion triangulaire de terre et mesure 42 pieds 0 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis, 118 pieds 9 pouces sur le côté près de la rue Prieur et du lot E et 125 pieds 3 pouces et 7 lignes sur le côté opposé et de la rue Johnson étant une ligne oblique s'étendant de la rue St Louis et obliquant vers la rue Prieur, la où elle rejoint la ligne du côté opposé qui forme un triangle.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G et mesurant 36 pieds 11 pouces de face à la rue Prieur, 31 pieds 4 lignes de largeur sur le fond et 111 pieds 2 pouces sur le côté près de la Promenade Carondelet et 111 pieds sur le côté opposé près de la rue St Louis.

Les améliorations consistent en une écurie avec six stalles ou plus.

Secondement—8° Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés sur le Chemin de Gentilly, dans le fond du Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan dressé par Adolphe Knell, le 4 juin 1854, déposé en l'étude de P. Laresche, ancien notaire en cette ville, compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de la Crête, la rue Septième et le Canal conduisant au Bayou Sauvage. Les dits lots mesurent, ensemble:

Le lot un étant une portion de forme triangulaire rectangulaire, 90 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le Chemin de Gentilly, 119 pieds 2 pouces de face au dit canal, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux; le lot No 2 mesure 25 pieds 6 pouces 5 lignes sur le Chemin Gentilly, 32 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne de profondeur du côté du lot No 1, 91 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 3; le lot No 3 mesure 26 pieds 0 pouces 5 lignes de face au dit Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, et 91 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No deux, et 89 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4. Le lot No 4, 26 pieds 0 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 89 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 3, 102 pieds 8 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, et mesurant sur une première largeur, etc, 9 pieds 5 pouces de largeur sur une seconde largeur, 118 pieds 5 pouces, 5 lignes de profondeur du côté du lot No quatre, 130 pieds 11 pouces 4 lignes du côté du lot No six. Le lot No 6, 26 pieds 9 pouces 7 lignes de face au Chemin de Gentilly 121 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur dans le fond, 136 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No Cinq, 121 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la Grande Route St Jean.

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis, couverte en ardoises, ayant quatre chambres avec galerie à chaque côté, avec hangars, citernes, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 15 22 29—avril 5 12.

### PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriétés de Choix Améliorées dans les Premier et Quatrième Districts.**

**Nos 273 et 275 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.**

**In re. D'Amico, Sidoti & Lewis vs leurs Créanciers.**

No 28,937—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 276 rue Commune—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. **Le grand et commode bâtiment en brique à deux étages et dépendances**, Nos 273 et 275 rue Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Poydras, St Pierre, Commune (ou Franklin) et St Paul (maintenant Liberté), ayant de façade sur la rue Lafayette 55 pieds 8 pouces, et arrangé comme maison double et contenant 8 chambres avec galerie sur le devant dans le fond, 2 citernes, hangar, chambres dans la cour, etc. Le terrain est grand, ayant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 76 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur en ligne parallèles permettant un corridor à chaque côté et une grande cour. Il y a beaucoup de terre à l'avant et à l'arrière pour faire des améliorations additionnelles; près du dépôt du Mississipi Valley et dans un voisinage populeux. Cette propriété rapporte maintenant $240 par an.

2. **Le joli cottage simple en bois et couvert en ardoises** portant le No 1071 rue Tchoupitoulas, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, ilet borné par la rue Chippewa, ayant sur le devant un auvent, 4 chambres, citerne, hangar, allée sur le côté, etc. Le lot mesure 16 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds de profondeur. Loué à raison de $10 par mois, est en bonnes conditions et près de l'élévateur, du ferry bac, des brasseries et autres industries, cette propriété rapporte un loyer régulier. Face à la propriété le pavage est en pierres carrées et il y a une double ligne de chemin de fer.

Conditions—Un tiers, ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs paieront les taxes de 1890 et feront le dépôt usuel de 10 pour cent comptant.

Les actes de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 mars 1 8 15 22 29

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété de résidence attrayante et bien située**

**DE FEU W. H. FOSTER, Esq.**

**Vastes terrains et environs de choix.**

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

**In re. George E. Foster vs. John F. Foster et als.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

**Pour effectuer un partage.**

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

**La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrains**, No 259 avenue Washington, encoignure de la rue Carondelet, ilet borné par l'avenue St Charles et la rue Conery; retirée de la banquette, ayant de larges et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salon, salle à manger, cabinet à provisions, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez-de-chaussée, et de grandes chambres à coucher, chambres à bain, lieux d'aisances, etc., au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington, sur 177 pieds et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangé en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais, et autres arbres en rapport, et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St Charles sont admirablement pavées et élégamment améliorées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur

15 fév—15 22—mars 1 8 15 22

Avis est ici donné qu'en vertu des dispositions de l'Article 46 de la Constitution de 1879 de l'Etat de la Louisiane, je demanderai à l'Assemblée Générale une charte pour le collège de St Isidore de la Nouvelle-Orléans.

REV. P. P. KLEIN,
Président du C. S. I.
16 mars—16 23 30—6 13 avril

### VENTES A L'ENCAN.

### PAR HENRY STERN & CO.

**Vente sans réserve de bottes et souliers.**

PAR HENRY STERN & CIE encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 18 mars 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 36 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente.

18 mars—1f

### PAR STEPHEN J. DERBES.

**Succession de Jessie Noble.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 29,165.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale. Il sera vendu, SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus décrite—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, connus comme Alger, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble au pied américain, 220 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds à la rue Laurence et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins plus amplement décrit sur un plan d'Edgard Pilié, en date du 12 mars 1890, maintenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—[illegible]

### PAR MACON, PAUL & DENIS.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriété attrayante dans le Sixième District.**

**Voisinage s'amé lorant, près du Parc Audubon.**

**Magnifique ilet de terre subdivisé en grands et désirables lots.**

**Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.**

**Succession de Mme Virginia Ruloff, femme décédée de William H. Yeoni.**

No 26,876—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C", en date du 7 mars 1890 (Dossier 26,876), pour le compte de la succession de Mme Virginia Ruloff femme décédée de Wm H. Yeoni, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville le dit ilet étant subdivisé en dix huit lots, numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément aux plan et certificat du voyer fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory, notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 1?5 pieds en lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville. Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de façade à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds du côté du lot No 13, 150 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville; il mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot de la rue State consistent en un cottage double ayant chambres, cuisine, écurie, etc. Le tout sera vendu en lots au gré et convenance des acquéreurs.

Conditions—Le moitié comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, et garanti par hypothèque et privilège de vendeur. Un dépôt de 10 pour cent à partir du jour de l'adjudication, avec les clauses usuelles de garantie.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benj. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

16 mars—16 22 29—avril 5 12 17

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Une charmante résidence cottage.**

**Récemment bâtie. Joli voisinage.**

Dans le Deuxième District.

**Succession d'Euphémon Hebert.**

No 1421—Vingt-deuxième Cour de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Duffel, juge de la Vingt-deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, en date du 12 décembre 1889, Dossier No 1,421, pour le compte de la succession d'Euphémon Hébert, décédé, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, appartenances, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Conti et St-Louis, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Louis sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage bâtie il y a un peu d'années, connue par le No 401 rue Bienville, subdivisée en 5 ou 6 chambres, office, hangar dans la cour, poulailler, cuve, etc, galerie de face.

Cette désirable résidence a été bâtie au printemps passé et est en parfait ordre, est située dans un des voisinages les plus désirables du Deuxième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T. Soniat notaire, et dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

15 mars—15 22—avril 5 12 19

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Syndic.**

**Propriété de choix du Deuxième District.**

**Résidence rue Royale.**

A. Delvaille & fils et A Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 26,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 avenue St. Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 26,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en brique, à deux étages et avec mansarde, portant le No 216 de la rue Royale. Cette splendide propriété, est des plus confortablement subdivisée, ayant de grandes et beaux salons, salle à manger richement décorée, manteaux de cheminées en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets chambre à bain, etc., cour pavée, et tout à fait une des maisons de résidence des mieux situées du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—1 8 15 22 mars

### PAR HOEY & O'CONNOR.

**Site de choix, à Alger, pour y bâtir, rue Olivier, entre Eliza et Evelina, à l'encan.**

**Succession de Rosalie Leitch.**

No 28,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Evelina, et mesurant 47 pieds 3 pouces de façade rue Olivier sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. C'est le site le plus désirable qu'il y ait à Alger, faisant directement face au Couvent du Mont Carmel et à l'église Ste Thérèse d'Avila.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 fév—23—1 8 15 22 29 mars



# LE FRANCO-LOUISIANAIS,
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**
PARAISSANT LE SAMEDI

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau, 104 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.